



PUR CHEVAL

# Monte 2018 Edal de la Huilerie

**Prix de la saillie:** 450 € TTC + pension + échographie

**Pension:**

- En boxe: 8 €/jour
- Au pré: 4 €/jour

**Règles:**

- Les juments doivent être déferrées entièrement
- Les juments doivent être indemnes de toutes maladies contagieuses et provenir d'un élevage sain
- Les juments doivent être vermifugées une semaine avant leurs arrivée
- Les juments doivent être à jour dans leurs vaccins obligatoires (tétanos & grippe)
- Les juments doivent être pucées (puce électronique)
- Une copie des papiers d'origine des juments sera demandée
- Les propriétaire de juments s'engagent à enregistrer le poulain né dans le Stud-Book français du cheval islandais (si le produit est né en France).
- Une échographie sera faite sur place (La Huilerie, 45250 Breteau)

**Déroulement:**

- Un acompte de 270 € sera payé à la réservation de l'étalon. Le reste du paiement se fera quand la jument part pleine (soit 180€ + pension+ échographie).
- Les saillies seront faites en main.
- Si la jument n'est pas pleine, le reste du paiement se fera au départ de l'équidé et se composera seulement de la pension + échographie.
- Les juments non pleines 40 jours après la séparation avec l'étalon seront acceptées à la monte l'année suivante chez le même étalon. Les frais seront alors uniquement les frais de pension et d'échographie plus une somme de 250 € correspondant aux frais de travail et de manipulation.